



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME
DE TENNIS DE TABLE**



**REGLEMENT DISTRICT 5
CHAMPIONNAT DU DISTRICT ROUENNAIS
PAR EQUIPES
2025-2026**

« Règlement en conformité et complémentarité des règlements fédéraux »
Dates de dernières mises à jour : 29/06/2026

I.) Jours et horaires des rencontres :

I.1 : Jours et horaires des rencontres :

	Le jour officiel des rencontres	Ouverture de la salle
<u>Nouveau Championnat</u>		
D5	Vendredi à 20H00	19H30

I.2 : Composition des équipes :

D5	3 joueurs
----	-----------

ATTENTION RAPPEL : Pour toutes les journées de championnat, les joueurs doivent être licenciés à la date officielle de la rencontre.

I.3 : Feuilles de rencontres :

Equipe de 3 joueurs (La catégorie « Poussin » n'est pas autorisé à participer à l'épreuve), la formule sera :

A-X / B-Y / C-Z / A-Z / B-X / C-Y / Double / A-Y / B-Z / C-X

Voir II. Règles spécifiques

I.4 : Modification de date, horaire : (une validation par la Commission Sportive évitera tout malentendu)

Toutes les dates sont fixées sur le calendrier du CD76 diffusé à tous les clubs en début de saison (ou de phase) et disponibles sur le site (il peut être réactualisé sur ce site)

Toute modification se fait suivant les règlements *fédéraux* (Cf *Règlements fédéraux – Règlements sportifs – Art. II.116*)

I.5 : Licences :

Voir les règlements fédéraux (*Règlements fédéraux – Règlements sportifs – Art. II.110*)

La commission sportive statuera avec toutes les conséquences que cette décision pourrait entraîner pour l'équipe du joueur fautif.

I.6 : Brûlages et litiges :

Aucune interaction avec le championnat de Départementale 1-2-3 ou 4

I.8 : Juge-arbitrage :

A défaut d'un juge arbitre désigné ou officiel présent dans la salle, le cartouche JUGE-ARBITRE devra rester vide.

I.10 : Montées et descentes :

Aucune montées (sauf sur demande de l'équipe pour réintégrer la Départementale 4)

Aucune descente

I.11 : Composition des poules :

Cinq formules :

- Une (ou plusieurs) Poule de 4 équipes, match en aller / retour
- Deux poules (minimum) de 5 équipes, Match de poule + deux tours de play off
- Une (ou plusieurs) poule de 6 équipes, match de poules + deux tours de play off
- Une (ou plusieurs) poule de 7 équipes, match de poule
- Une (ou plusieurs) poule de 8 équipes, match de poule

II) Règles spécifiques :

Un joueur ne pourra pas avoir plus de 599 points (points licence de la phase en cours)

Si deux équipes du même club se retrouvent dans une même poule, les deux équipes doivent s'affronter dès la première journée.

Les rencontres se jouent en 10 parties, toutes jouées (9 simples et 1 double).

Les trois joueurs d'une équipe sont désignés par A, B, C.

Les trois joueurs de l'équipe adverse sont désignés par X, Y, Z.

La rencontre se dispute sur deux tables

Responsable championnat District 5 :

Départementale 5
Jean Michel LEFEBVRE
Tél : 06.28.76.76.55
Mail : lefebvrejmichel@hotmail.com

II.1 : Championnat District 5 :

Le responsable de l'épreuve a néanmoins la possibilité de réduire ou d'augmenter le nombre de poules en fonction des inscriptions.